

Ce que nous faisons

- Nous protégeons et promouvons le **processus concurrentiel** sur les marchés.
- Nous **enquêtons** sur les comportements anticoncurrentiels qui pourraient être illégaux.
- Nous **prenons des mesures** contre les entreprises et les individus qui enfreignent la loi.
- Nous publions **des ressources éducatives** pour aider les entreprises à réduire leurs risques.
- Nous **sensibilisons les entreprises** à la loi afin qu'elles puissent reconnaître les inconduites potentielles qui pourraient avoir des répercussions sur elles.



Ce que nous ne faisons pas

- Nous **ne protégeons pas les entreprises concurrentes** sur le marché.
- Nous ne **réglons pas les prix**.
- Nous n'intervenons pas directement dans les **différends commerciaux** entre entreprises.
- Nous ne donnons aucun **conseil juridique**.



Contactez-nous... c'est rapide et facile!

Nous sommes là pour vous aider. Vos questions et vos commentaires sont importants pour nous et nous les aborderons le plus rapidement possible.

Communiquez avec nous pour :

- Poser des questions
- Signaler toute activité suspecte
- Suggérer un secteur de l'économie que vous pensez que nous devrions examiner

 bureau-concurrence.canada.ca

 1-800-348-5358 (Canada)

1-866-694-8389 (pour les personnes malentendantes seulement)



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,
représenté par le ministre de l'Industrie, 2025.

N° de catalogue lu54-131/2025F
ISBN 978-0-660-76627-0



Bureau de la concurrence
Canada

Competition Bureau
Canada

Bureau de la concurrence Canada

Qui nous sommes
Ce que nous faisons
Comment nous contacter

Canada

Qu'est-ce que le Bureau de la concurrence?

Le Bureau de la concurrence est un **organisme indépendant d'application de la loi** qui protège la concurrence et en fait la promotion au bénéfice des consommateurs et des entreprises du Canada.

Nos efforts sont guidés par le principe simple que la **concurrence est bonne pour les Canadiens et Canadiennes**. La concurrence stimule la baisse des prix et l'innovation tout en alimentant la croissance économique.

Qui devrait connaître le Bureau de la concurrence?

Toutes les entreprises! Nous assurons et contrôlons l'application de la *Loi sur la concurrence*. Cette loi fédérale s'applique à toutes les entreprises, peu importe...

- Leur taille ou leurs ressources
- Les produits ou services qu'elles offrent
- L'industrie ou le secteur
- Le modèle d'affaires – B2B ou B2C
- Le lieu de leurs activités

Nous protégeons la concurrence

Nous pouvons enquêter sur...



Les cartels commerciaux

Lorsque deux ou plusieurs parties **s'entendent pour ne pas se faire concurrence**.



Les pratiques monopolistiques

Lorsque des entreprises dominantes **abusent de leur puissance commerciale**.



Les pratiques commerciales trompeuses

Lorsque des entreprises ou des individus annoncent ou commercialisent des produits ou des services d'une manière **fausse ou trompeuse**.



Les fusions

Lorsque des fusions ou acquisitions sont susceptibles d'**empêcher ou de diminuer sensiblement la concurrence**.

Nous faisons la promotion de la concurrence

Promouvoir une concurrence accrue

Nous sommes les experts en concurrence du Canada. Nous pouvons fournir des **conseils aux gouvernements et aux organismes de réglementation** à tous les niveaux afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs stratégiques et réduire les obstacles à la concurrence.



Promouvoir la conformité à la loi

Nous appuyons la conformité proactive des entreprises.

Pour aider les entreprises à se conformer à la loi, nous offrons des **ressources éducatives** sur le droit de la concurrence et les programmes de conformité.

Visitez notre **Carrefour de la conformité** pour apprendre à rester du bon côté de la loi.